N°2026-49

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'INDRE

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Commune de Lurais

Séance du jeudi 1er octobre 2026 à 20h30

L'an deux mille vingt-six le jeudi premier octobre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Lurais, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TESSIER, Maire.
Membres en exercice : 11
Présents : 9
Excusés : 2
Procuration : 0
Date de la convocation : 24 septembre 2026

Présents : M. Alain TESSIER, M. Xavier JACQUET, Mme Anne-Lise LEVRAULT, M. Claude SERVAIS, M. Jacques BOIREAU, Mme Hermine DECOURS, Mme Isabelle DENIS, Mme Angélique ROYER et Mme Marie HERVAULT.

Excusés : M. André TRINQUART et M. Pierre DUMONT.

Vu le quorum atteint.

M. Xavier JACQUET a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Avis sur projet de parc éolien sur les communes de Mérigny, Saint Aigny et Concremiers

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de parc éolien sur les communes de Mérigny, Saint Aigny et Concremiers et l'invite à donner son avis sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de s'abstenir de donner son avis sur ledit projet de parc éolien.

Fait et délibéré à Lurais, en Conseil Municipal
les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance
M. Xavier JACQUET

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Alain TESSIER

Acte rendu exécutoire
Transmis au représentant de l'Etat le 06 OCT. 2026

Publié le 06 OCT. 2026
Le Maire

MAIRIE de LURAIS 36 (Indre)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Limoges.